

Zeitschrift:	Bulletin d'information : études et documents / Association des amis de Jean-Jacques Rousseau
Herausgeber:	Association des amis de Jean-Jacques Rousseau
Band:	- (1988)
Heft:	36
Artikel:	Jean Jacques Rousseau à Jean André Deluc (1727-1817), géologue et physicien genevois
Autor:	Eigeldinger, F.S.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1080249

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ASSOCIATION DES AMIS DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Bulletin d'information

Etudes et documents

No 36 - 1988 - Neuchâtel, Bibliothèque publique et universitaire

Jean Jacques Rousseau

(Môtiers, 7 juin 1764)

à Jean André Deluc (1727-1817)

géologue et physicien genevois

Les Deluc, père et fils, comptent parmi les connaissances fidèles que Rousseau fit à Genève lors de son séjour de 1754, mais le Citoyen semble avoir été plus embarrassé de ces amitiés qu'il n'y a été sensible. Il est vrai que l'auteur des *CONFessions* s'est souvent agacé contre les importuns "cagots" ou "quidams de toute espèce" qui le côtoyaient pour le "tancer et catéchiser": " Les Deluc père et fils me choisirent successivement pour leur garde-malade: le père tomba malade en route; le fils l'était en partant de Genève : tous deux vinrent se rétablir chez moi." Installé à Môtiers depuis trois mois, Rousseau reçut la visite en octobre 1762 de Jacques François Deluc (1698-1780), horloger, qui arriva malade et dont il dut s'occuper pendant cinq jours: "c'est le plus honnête et le plus ennuyeux des hommes. J'ai de l'amitié, de l'estime et même du respect pour lui; mais je redouterai toujours de le voir." A la fin de l'année suivante (novembre-décembre 1763), alors qu'il allait bientôt être tourmenté par la mort de son protecteur le Maréchal de Luxembourg, Rousseau accueillit en convalescence de "mélancolie" le fils ainé, Jean André. Ce dernier était entre autres l'auteur d'un mémoire, remarqué par l'Académie des sciences en 1762, sur les mesures thermiques. Lors de son séjour à Môtiers, il dut rédiger une épître dédicatoire à ladite Académie et la soumettre par la suite à la critique de Rousseau. Son ouvrage ne paraîtra à Genève qu'en 1772 sous le titre: *RECHERCHES SUR LES MODIFICATIONS DE L'ATMOSPHÈRE OU THÉORIE DES BAROMÈTRES ET DES THERMOMÈTRES* (2 vol.), mais la dédicace, entièrement refondue, ne porte pas trace des remarques stylistiques de Rousseau. Par la suite, J.A. Deluc fit une brillante carrière en Angleterre. Enfin il faut noter que c'est à son initiative que fut exécuté le portrait de Rousseau par Liotard, bien qu'il eût prévu à l'origine un autre "jeune peintre".

La présente lettre a été acquise lors d'une vente aux enchères à Londres en novembre 1987 par la Bibliothèque publique et universitaire avec la participation de l'Association des amis de JJR. Les lettres de Rousseau aux Deluc ayant été dispersées par les héritiers, ce beau document vient heureusement compléter le fonds des manuscrits Rousseau par des pages qui résument avec précision l'état d'esprit de Jean Jacques durant son séjour neuchâtelois.

F.S. Eigeldinger

Cote BPUN : MsR n.a. 9, fol. 88-89, 4 p., "A Monsieur / Monsieur Jean André Deluc rue de la Cité / A GENEVE"; publié dans la *CORRESPONDANCE COMPLÈTE DE JEAN JACQUES ROUSSEAU* (éd. R.A. Leigh), t. XX, No 3327, p. 159-161.

a Motiers le 7. Juin 1782.

Le baril de miel que vous avez eu, et Monsieur, la bonté de m'envoyer étoit entamé quand je reçus votre dernière lettre; ainsi je l'aurais su vous en faire obligé au tems qu'on pourroit l'éteindre par force. Quelque attachement que j'eus pour vous je me trouue bien plus lié que je ne pensois, puisque vous me voyez pouvoir faire moi tous les droits que je puis accorder à quelque autre. Il y avoit pourtant encore une différence que Mad^e de Boufflers ne m'envoyoit pas miel en présent qu'après que j'y eus consenti, et que vous n'avez pas cru que ce consentement vous fût nécessaire.

J'ai appris de M^r. d'Guérnois que vous vous remettez lentement, mais je regarde l'acquisition qu'il m'a faite que vous aviez fait à une Maison de Campagne comme un bon moyen d'accélérer votre état rétabli. Je pense que l'expérence, si l'air de la campagne fait des restaurations plus peu que les drogues des pharmaciens.

Votre épître à l'académie ou en effet d'une manière un peu violente: mais je moi qui ne fus jamais vain corrigé je pensois bien embrouillé de faire mieux, surtout dans ce genre où il faut neutralement un peu de flagornerie, et un épître dédicatoire de mon goût pourrois faire moins de mal de celle de vos Alpines. La dernière phrase de votre premier alinea me paroît surtout trop empêtrée. —

je pourrais pas, par exemple, l'changer à peu près ainsi :
Mais, cette fois, attiré par votre exemple, instruit par vos
leçons, aidé par vos progrès dans l'aide de la nature, j'ai
repris courage, et le désir de vous suivre de loin dans une
si belle carrière m'a constamment porté.

Je vous ai écrit hier pour vous faire part de ce
que j'ai fait de l'épitre dédicatoire et du titre pour la
dernière chose qui l'imprime. Les exemplaires destinés
pour l'Académie lui doivent être envoyés avant que
l'ouvrage paraîsse dans le public ; mais l'usage
n'autorise pas, que je sache, un envoi de l'épitre ~~parce~~,
et cela aurait même, à mon avis, l'air de donner
trop d'importance à la chose.

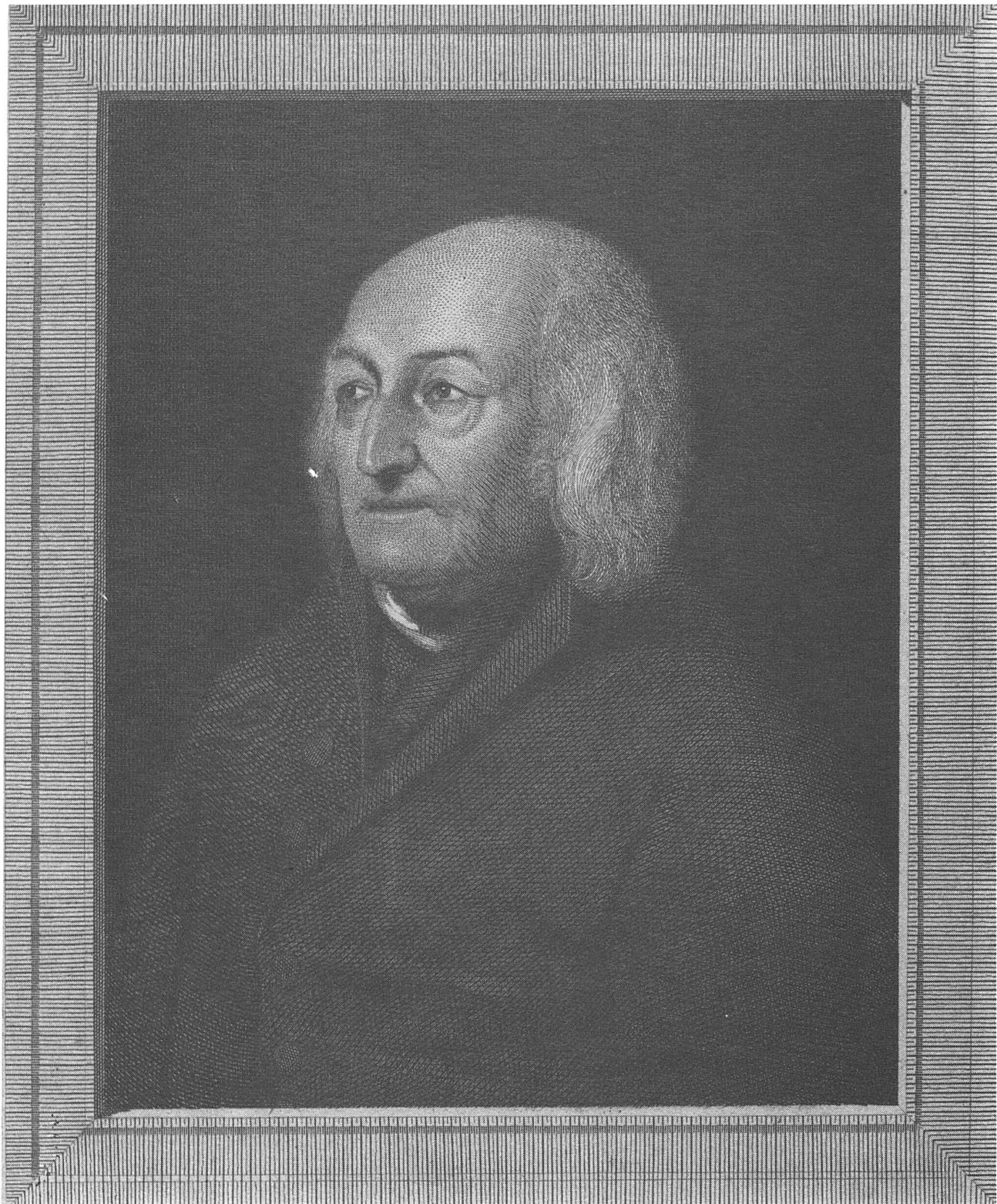
Je ne peux pas, Monsieur, différer avec vous sur les jours
que mon génie et mon état m'obligent de prendre pour
écrire pour j'aurai tout à propos aux imprimeurs. Je ne déshonore pas
la réputation, je suis déterminé. Quand j'aurai fait de mon mieux
tout le possible, il faudra bien endurer ce que je ne pourrai
éviter comme des coups de la nécessité, et me contenter de
faire aux personnes un avertissement qui ne fera pas peur
à personne pour d'autres. Un rapprochement très simple
m'encourage à prendre ce parti. Toute personne qui a
quelque disposition ce qui peut bien faire je dirai. Pourquoi
troublerez-vous le repos de ce pauvre homme ? puisqu'il ne
demande rien aux autres sinon qu'on le laisse en paix,
laissons l'y, et n'allons pas pour une raison fantaisie,
troubler le seul bien qu'il ait de tout il puisse jouir.
Ceux qui pensent ainsi ne vivront pas long-

qui penseront autrement et qui je disons. Que m'importe qu'il veuille me vain ou non ? Mais je veux le vain ; - me vénorer. - Ils de ma part, à votre avis beaucoup de complaisance ?

Le refir que vous avez de faire prendre ma ressemblance et je obligéant et si plaisir amitié que je n'ai pas absolument la force de m'y résister. Mais cela ne fauvrai pas faire à Mottez au moins pour cette année. Si dans quelques un de mes pèlerinages je trouve une station qui fasse un peu à poésie, je vous le ferai dire, et notre abbé Monseigneur pourra s'il le veut apporter des pastels ; mais s'il lui faut plus de temps ou trois courtes séances, qu'il ne vienne pas ; car je n'ai ni le temps ni la patience d'en donner l'avantage. Quant je pourrai je ne puis venir personnal, et dans mes brefs intervalles, je ne puis rester en place : cela devient plus fort que moi.

J'ai eu de 12 m. en tems quelques brefs intervalles, mais très courts. de froid recouvrer me tourmente extrêmement et l'affliction qui me plonge la peine de tel. Le Luxembourg ne me laisse qu'une consolation superficielle, c'est que je suis au plus bas de la route et que plus ne peu plus m'arriver. J'embrasse votre bon Pape, mes salutations à votre sœur frère et à Mme son frère.

Yves au frere



From Dear Sir Ever yours
Dickins

Jean André Deluc célèbre Physicien né à Genève en 1728.
mort à Windsor en Angleterre, l'an 1817.